



Mesures de prévention générales dans le cadre du Covid-19

Tout ce que vous devez savoir quand vous rendez visite à votre membre de la famille

Directives et principes généraux en vigueur lors des visites :

- Les visites ne sont autorisées que dans l'espace prévu
- Les visites sont seulement possibles sur rendez-vous.
- Afin de donner une chance à chaque résident, nous vous demandons de ne réserver qu'une visite par semaine.
- Un maximum de deux visiteurs peut rendre visite au résident à la fois.
- Une visite n'est permise que si le visiteur et le résident n'ont pas présenté de symptômes et n'ont pas non plus été testés positifs au Covid-19 pendant les deux semaines précédant la visite. Ce site web vous permet de vous tester vous-même : <https://huis.vub.ac.be/corona/>.
- Les animaux domestiques sont interdits.

Déroulement pratique



Présentez-vous dix minutes avant le début de la visite (l'heure du rendez-vous). Nous vous demandons également de garder une distance de 1,5 m à tout moment pendant l'attente



À l'arrivée à l'établissement, vous vous lavez les mains avec du gel alcoolique et vous recevez un masque buccal.



Nous prenons votre température. Si nous constatons une température supérieure à 37,5°C, la visite ne peut malheureusement pas avoir lieu.

Vous complétez et signez le registre des visiteurs pour déclarer que :



- Vous n'avez pas été testé positif au Covid-19 au cours des deux semaines précédentes. Si vous avez été testé positif, une visite au résident n'est permise que si votre médecin généraliste estime que le risque de contamination est absolument nul.
- Vous n'avez pas présenté de symptômes présumés du Covid-19 (toux persistante, essoufflement, douleurs à la poitrine, perte de l'odorat et du goût, fièvre, maux de gorge, douleurs musculaires ou diarrhée entre autres) au cours des deux semaines précédentes.
- Vous n'êtes pas entré en contact avec une personne atteinte du Covid-19 ou une personne présumée infectée par le coronavirus au cours des deux semaines précédentes.
- Vous êtes au courant des mesures d'hygiène à respecter.
- Vous n'avez, les douze heures précédant la visite, subi aucun traitement antipyrétique ni pris aucun médicament contre la fièvre (comme le paracétamol, les anti-inflammatoires ou l'aspirine).

Déroulement pratique



Un collaborateur ou bénévole vous accompagnera au lieu où la visite passera. Les visites sont organisées selon le principe du sens unique (aller de l'avant), sans qu'il soit possible que des visiteurs et des résidents se croisent. Nous optons pour le trajet le plus court vers la salle de visite.



Pendant la durée complète de la visite, nous vous demandons de toujours porter correctement le masque buccal chirurgical sans le toucher ni l'enlever. Veillez à ce que le masque couvre toujours à la fois la bouche et le nez. Si la visite a lieu dans le babelbox, il n'y a pas besoin de porter un masque buccal



Utilisez régulièrement (avant et après la visite) une solution hydroalcoolique pour vous désinfecter les mains. Laissez de préférence vos bagues et vos bijoux à la maison afin de pouvoir appliquer une bonne hygiène des mains.

Déroulement pratique



Pas de contact physique avec le membre de la famille (pas de bisous, pas de câlins). Sauf dans des situations exceptionnelles, le contact physique n'est malheureusement pas encore autorisé.



Pas de contact physique entre le(s) visiteur(s) et le collaborateur.

Interdiction de manger et de boire pendant la visite.



Après une demi-heure, nous vous demanderons de quitter la salle afin que d'autres visiteurs puissent entrer.



N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin d'un entretien avec un collaborateur après la visite. Le cas échéant, nous pouvons vous recevoir soit au moment même, soit à une date ultérieure.